

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

DECADI 20 Germinal.

(Ere vulgaire)

Jeudi 9 Avril 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n. 500, au coin de la rue THERÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 liv. pour six mois, et de 17 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CRAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

TURQUIE.

Extrait d'une lettre de Semlin, du 25 février.

Ce n'est pas seulement dans la partie de l'Europe sarrante, c'est donc encore dans celle qui est voisine des ténèbres de l'Asie, que le goût pour les séditions se manifeste. La ville d'Andrinople & son district sont infestés d'une espèce de terroristes turcs qui désolent toute cette contrée. Le mécontentement des turcs éclate dans plusieurs endroits. Un parti murmure hautement contre la faiblesse du gouvernement ottoman, un autre parti le taxe d'injustice, ceux de ce dernier se conduisent comme de véritables brigands. Réunis au nombre de 1500, ils ont eu l'audace de se porter, il y a quelque tems, à Andrinople, où ils ont menacé les habitans de mettre tout à feu & à sang. On n'a trouvé d'autres moyens d'adoucir cette horde de scélérats, qu'en leur offrant 30,000 piastres qu'ils ont acceptées & emportées. Ils ont à leur tête un chef nommé Herksialli, dont ils ont pris le nom. C'est sous les bannieres de ce monstre qu'ils pillent & égorgent tout ce qu'ils rencontrent. Le gouvernement connaît leurs excès, & il ne fait rien pour s'y opposer. Il y a à Andrinople un pacha qui n'auroit qu'un mot à dire pour assembler une armée de 30 mille hommes pour les exterminer, mais ce pacha les laisse faire, & il lui est indifférent qu'une des plus riches cités turques, qu'une ville où il commande, soit mise à contribution par eux. Cette nouvelle a excité la plus vive indignation dans Constantinople, & malgré cela les membres du divan ont les bras croisés. Cette circonstance prouve jusqu'à l'évidence le peu de confiance qu'à le divan dans le zèle des musulmans, aussi est-il très-éloigné d'entreprendre de nouvelles guerres. Les turcs se sont fait un dieu de l'or; & ils se rebelleront si on entreprenoit de le leur ravir pour soutenir contre la Russie des guerres qui, jusqu'à présent, ont si mal réussi.

ITALIE.

De Venise, le 4 mars.

Les préparatifs de guerre & les levées de troupes qui

ont eu lieu dans cet état, ont uniquement pour objet le maintien de la neutralité de la république, que des insinuations politiques de la part de quelques cabinets de la coalition sembloient vouloir nous faire perdre.

Le sénat a nommé le noble Aloyse Quérini en qualité de ministre auprès de la république française.

Le ministre de France a notifié à notre gouvernement que l'armée française a ordre de pénétrer en Italie au printemps, mais qu'elle respectera constamment le territoire vénitien.

De Livourne, le 20 mars.

Le 18 de ce mois, le vaisseau de ligne anglais le *Courageux*, de 74 canons, remorqué par une frégate de la même nation & accompagné d'une autre frégate, arriva à l'entrée de notre rade. Il avoit perdu dans le combat du 14, son grand mat & son mat de misaine, & il ne lui restoit plus que celui de trinquette. La tempête qu'il rencontra ce jour-là ne permit pas d'aller à son bord; mais le consul anglais empressé de savoir l'issue du combat, dépêcha vers lui une felouque, montée de 18 matelots intrépides, qui se rendirent vers le *Courageux*, d'où ils apportèrent une lettre du capitaine; cette lettre contenoit les détails suivans, que le capitaine nous a confirmés, ainsi que les capitaines des frégates débarqués avec lui.

» Dès l'affaire du 13 le *Ça-Ira* avoit perdu tous ses mats de hune, en soutenant la chasse que notre escadre donnoit à l'ennemi; le lendemain 14, ce vaisseau fut aperçu détaché de l'escadre française & escorté du vaisseau le *Censeur*. Le vent nous étoit favorable & l'amiral Hottam voyant que les Français ne formoient pas leur ligne de bataille, il détacha contre le *Ça-Ira* & le *Censeur*, les vaisseaux le *Bedfort* & le *Copitaine*; alors il s'engagea, entre ces quatre vaisseaux, un combat particulier très-vif duquel nos deux vaisseaux furent obligés de se retirer, ayant leurs voiles & leurs manœuvres très-endommagées, alors les vaisseaux *Villustre* & le *Cour-*

gus, arrivèrent tous frais sur les deux vaisseaux français très-fatigués & après un combat de trois heures, ceux-ci amenèrent pavillon.

Cependant *l'illustre* se trouvoit réduit dans un état presque pareil à celui du *Courageux*. Le *Ca Ira* avoit perdu tous ses mâts & 400 hommes ; & le *Censeur* son grand mât avec beaucoup de monde. Le reste de l'escadre française passa le soir sous notre vent.

Les Français avoient à bord cinq à six mille hommes de troupes de débarquement & un gros train d'artillerie de campagne, sans que l'on sache la destination de ces armées ; leurs vaisseaux étoient garnis de fourneaux, & ils ont tiré souvent à boulets rouges.

Il paroît que le plan de l'ennemi étoit plutôt de faire un débarquement quel que part, que d'engager le combat ; & tout ce que notre escadre put obtenir de la bonne manœuvre de *l'Agamemnon* & de la frégate *l'Inconstante*, fut de séparer de la ligne française les deux vaisseaux qui sont tombés en notre pouvoir.

Au reste, le combat a eu lieu à environ quinze milles de distance de Savonne, vers le cap de Noli, & notre escadre s'est retirée dans le golfe de la Spezia avec ses deux prises.

Un navire anglois, arrivé ici de Bristol en 32 jours, a déposé qu'il a été escorté, ainsi qu'un convoi, jusques dans le port de Saint-Florent, en Corse, par les deux vaisseaux de ligne *le Blenheim* de 90 & *le Bombay Castle* de 74, & qu'on attendoit, d'un moment à l'autre, un second convoi sous l'escorte de trois autres vaisseaux de ligne & de quatre frégates, destinés à renforcer l'escadre de la Méditerranée.

A N G L E T E R R E.

Extrait d'une lettre écrite de Londres, le 13 mars, par un membre de la chambre des communes, à un de ses amis, citoyen de Zurich.

Ne croyez donc pas à ces bruits de soulèvement, en Irlande, que nos papiers anti-ministériels accréditent & que vos papiers du continent exagèrent encore beaucoup. Il y aura long-tems de la fermentation dans ce royaume, les 4 cinquièmes des habitans sont catholiques & opprimés ; mais la minorité protestante y sera long-temps la plus forte, parce qu'elle a les grandes propriétés, les places & l'appui du gouvernement britannique. Le sort des catholiques a déjà été amélioré ; il le sera progressivement encore ; mais on ne veut pas leur donner tout-à-coup un ascendant dont on craint qu'ils n'abusent contre la religion dominante, dont l'intérêt tient fort à cœur à la nation, même à ceux qui ne croient gueres au symbole d'Achanase.

La popularité du lord Fitz-William ne tient à rien : c'est une pure affaire de parti. Dans les deux mois qu'il est resté à Dublin, il n'a fait que destituer quelques hommes en place, pour en nommer d'autres ; ce qui a augmenté la dépense publique, en ajoutant au traitement de ceux-ci des pensions de vétérans & pour les autres. Dans la séance de la chambre des pairs d'Irlande, le 5 de ce mois, il y a eu un incident curieux, que vous apprendrez avec plaisir. Le duc de Leister fit la motion, « que S. E. le » lord-lieutenant, par sa conduite publique depuis son

» arrivée dans ce royaume, avoit mérité les remerciement » de la chambre & la confiance du peuple ». Après plusieurs débats pour & contre, le lord-chancelier se leva & dit : « Je ne puis m'empêcher de faire une observation » contre la motion : la dernière phrase, où l'on dit que » le lord-lieutenant a mérité la confiance du peuple, est » tellement dans le style français, que je crois lire un » décret de la convention, où *l'armée du Nord, l'armée » de l'Ouest ont mérité la confiance de la nation*. Comme » je sais que personne du monde ne déteste plus que le » noble lord l'assemblée dont on imite ici le langage, » je suis sûr que cette phrase blesseroit ses oreilles ; & » en conséquence je demande qu'elle soit effacée de la » motion ». Cette sublime observation frappa toute la chambre, & la motion fut adoptée avec l'amendement patriotique du chancelier.

Je partage bien tous vos vœux pour la paix ; je fais ce que je peux, mais je ne peux gueres.

Je sçerois cependant ; non sur ces adresses des comtés & des villes, mandées & préparées par l'esprit de parti, & dont vous connoissez la valeur ; mais sur la disposition générale des esprits. Vous avez tort de croire que le ministère, & M. Pitt lui-même, soit si éloigné d'entendre à des propositions d'accommodement. Si vous avez lu avec attention ses discours au parlement, ainsi que ceux du lord Grenville, vous y verrez distinctement qu'ils laissent une porte entr'ouverte aux négociations, si on les entame avec une mesure & un ton qui ne choque point l'esprit national. L'objection si souvent répétée, que nous ne pouvons traiter en sûreté avec aucun de ceux qui sont à la tête du gouvernement français, tombera aisément, si on l'attaque avec franchise. M. Pitt a déclaré formellement qu'il pouvoit y avoir tel changement dans les circonstances de France ou d'Angleterre, qui mettroit à portée de négocier avec cette sûreté qu'il demande : lord Grenville s'est expliqué encore plus nettement sur cette possibilité. Certes, les changemens qui se sont opérés dans l'esprit comme dans la composition de la convention française, l'invasion de la Hollande, les paix partielles qu'on annonce avec quelques-unes des puissances coalisées, sont des changemens de circonstances plus que suffisans pour autoriser nos ministres à écouter des propositions pacifiques sans avoir l'air de dévier des grands principes qu'ils ont mis en avant. Je vous dirai plus : quoique je ne sois ni l'ami de M. Pitt, ni partisan de ses mesures, j'ai beaucoup meilleure idée de son caractère moral qu'on ne paroît l'avoir en France ; & je suis intimement persuadé qu'il est tout aussi disposé qu'aucun de nous, par humanité autant que par politique, à mettre fin aux calamités inséparables de la guerre, pourvu qu'il puisse le faire sans compromettre sa responsabilité ministérielle ; & je crois encore que son intention ne seroit point de s'immiscer le moins du monde, dans la forme de gouvernement qu'il plairoit au peuple français de se donner.

Au reste, en attendant cette paix si désirable, avec la France, nous allons peut-être déclarer la guerre à la Hollande, plusieurs circonstances semblent l'annoncer. L'invasion des Provinces-Unies a jetté dans nos fonds & dans notre commerce des capitaux considérables ; nous ne serions pas fâchés de profiter de l'occasion pour nous emparer de beaucoup de navires en mer, & sur-tout des établissemens hollandais dans les deux Indes. C'est une belle chose, en vérité, que la politique européenne, &c.

Ext.

Par u
en date
fournir
de l'état
possessio
cuilleres
grande n
trouvent
l'attaque
jadis no
demandé
pas nom
nation l
vaisseaux
merciale

Le br
Amsterda
la Prusse
lement,
entre ces
faite aux
lieu de p
d'avoir
Westpha
troupes à
les aigle
mais mêm
celles qu
prises p
tions, da
une poli
de doute
changé d
deux cou
d'être les

Les let
place de
d'autres
Tunis.

L'expé
la nombr
d'Italie,
route pou
campagne
vive qu'a

En atte
à Toulon
visienn
l'escadre.

On éci
troubles
quoiqu'on
amment.
les repré
à une pa

H O L L A N D E.

Extrait d'une lettre de la Haye, du 1^{er} avril.

Par une proclamation de nos représentans provisoires, en date du 26 mars, il est ordonné à tout habitant de fournir le platôt possible, pour les besoins des finances de l'état, tout l'or & l'argent non monnoyés qu'il a en sa possession : on n'excepte de cet emprunt forcé que les cuillères & fourchettes de table. Ce qui nécessite cette grande mesure, dit la proclamation, c'est le besoin où se trouvent les états-généraux de se mettre en mesure contre l'attaque dont ils sont menacés de la part d'une nation jalouse notre alliée, & à laquelle nous avons vainement demandé la neutralité en dernier lieu. Cette nation n'est pas nommée ; mais on voit clairement qu'il s'agit de la nation britannique, qui a refusé de nous rendre nos vaisseaux retenus chez elle, ainsi que notre richesse commerciale, dont ces vaisseaux étoient les seuls agens.

Le bruit avoit couru ces jours derniers, tant ici qu'à Amsterdam, que la paix étoit signée entre la France & la Prusse : cette nouvelle étoit prématurée. On sait seulement, d'une manière certaine, qu'il y a un armistice entre ces deux puissances, & que la proclamation en a été faite aux quartiers-généraux, de part & d'autre. On avoit lieu de présumer que cette mesure ne pouvoit manquer d'avoir lieu, lorsqu'on a vu que les états prussiens, en Westphalie, avoient été traités avec tant d'égards par les troupes françaises. Elles ont non-seulement laissé subsister les aigles prussiennes par-tout où elles étoient placées, mais même elles ont obligé leurs propres soldats de relever celles qui avoient été abattues par ceux qui les avoient pris pour des aigles impériales. De plus, les réquisitions, dans les pays du roi de Prusse, ont été faites avec une politesse extrême ; de sorte qu'il n'y a presque plus de doute que l'Angleterre & la Prusse ont absolument échangé de système à l'égard des états-généraux, dont les deux cours de Londres & de Berlin se vantoient naguères d'être les fideles & puissans alliés.

F R A N C E.

De Paris, le 20 germinal.

Les lettres de Marseille portent qu'il arrive dans cette place de nombreux approvisionnement, & qu'on y attend d'autres convois considérables, venant de Livourne & de Tunis.

L'expédition de la Corse étant retardée, les troupes & la nombreuse artillerie qu'on avoit retirées de l'armée d'Italie, vont y retourner : déjà la plus grande partie est en route pour Nice, & tout se dispose pour l'ouverture de la campagne prochaine, qui, selon toute apparence, sera plus vive qu'aucune des précédentes.

En attendant l'arrivée des convois annoncés, on a réparé à Toulon & dans les communes environnantes les approvisionnement considérables qui avoient été destinés pour l'escadre.

On écrit de Nantes, en date du 12 de ce mois, que les troubles causés par les chouans ne sont pas encore cessés, quoiqu'on ait de grandes espérances d'y mettre fin incessamment. Le 10 on a ouvert à Rennes des conférences entre les représentans du peuple & les chouans, pour parvenir à une pacification générale avec tous les partis insurgés.

Mais en attendant le succès de cette négociation, on ne néglige pas les moyens imposans. On mande encore de Nantes que le 11, 8000 hommes, qui étoient campés à Ragon, se sont mis en marche pour Vallet, & vont attaquer Stoffet, qui est à la tête d'une petite armée, mais qui va avoir cinq à six colonnes de bonnes troupes à sa poursuite.

V A R I É T É S.

Après la guerre de sept ans, le roi de Prusse, Frédéric II, appela auprès de lui quelques financiers de France pour en recevoir des renseignemens sur la meilleure manière de rendre plus productives certaines parties des revenus publics. L'un d'eux, que ce roi affectionnoit, lui dit un jour qu'il étoit surpris de voir S. M. garder dans ses coffres 80 millions de florins qui, répandus dans le commerce & sur l'industrie de ses sujets, donneroient un nouveau degré d'activité dans ces deux parties. Vous raisonnez, lui dit Frédéric, comme un Français. Sans doute si j'étois roi de France je n'aurais jamais un florin en réserve, parce que je saurois qu'un peuple industrieux & actif est susceptible de tirer un parti utile & avantageux de tous les fonds qui sont à sa disposition ; mais ici le commerce est borné & l'industrie circonscrite dans sa vieille routine ; ainsi si je répandois un excédent de 80 millions de plus dans la circulation, il n'en résulteroit qu'un renchérissement au moins égal dans la prix de toutes les denrées & subsistances de mon royaume ; & le paysan, qui vit avec 12 sols par jour, se trouveroit élevé dans peu au besoin de 18 à 20 sols pour vivre. Il y a plus ; un gouvernement n'est pas seulement receveur d'impôts, il est encore toujours acheteur forcé des services de tout genre de ses sujets ; & si, par exemple, l'Autriche reproit l'ambition de m'attaquer ou de me faire attaquer par l'allié que Choiseul lui a donné, c'est alors que les chevaux & tous les ustensiles de guerre me coûteroient le double de ce qu'ils m'ont coûté jusqu'ici. Ainsi vous trouverez juste, sage & prévoyant que je ne coure pas le double danger d'exposer, par une profusion inutile, mes sujets & moi à un renchérissement de denrées qui seroit inutile pour eux & dangereux pour mon gouvernement.

Ce que je vous confie ici, mon cher, ajouta le grand Frédéric, est applicable à la France comme à mes états. Si chez vous, un événement quelconque faisoit hausser considérablement le prix des subsistances & conséquemment celui de la main-d'œuvre, la France perdrait bientôt l'avantage que son commerce lui donne sur les nations avec lesquelles elle a des échanges à faire.

Le financier français n'eut rien à répondre à Frédéric ; mais en revenant de cet entretien, il disoit à ses camarades : le roi sait beaucoup de choses & tout aussi bien que la guerre. Nous ne resterons pas long-tems ici, & en effet, ils partirent bientôt après.

Le Cri de l'opinion publique dans les départemens du Midi, par un très-grand nombre de citoyens du district de Nogaro, département du Gers, à la convention nationale. Tel est le titre d'une réclamation fort bien motivée contre la loi du 17 nivôse sur les successions, & adressée aux comités de la convention. Cet écrit abonde en principes sains & moraux ; il prouve, par l'histoire d'Athènes & de Rome, combien l'autorité paternelle est

tribuoit au maintien des mœurs dans les familles; il atteste que la loi du 17 nivôse est faite contre les pères en faveur des enfans ingrats, & qu'elle est plus favorable aux étrangers qu'aux enfans, puisqu'un père peut disposer d'un dixième en faveur des étrangers, & qu'il ne le peut pas en faveur des siens. La conclusion de cette adresse est la demande de révision de cette loi, & le rapport de l'effet rétroactif qui lui a été donné. Dans le nombre considérable de noms dont elle est souscrite, on voit un plus grand nombre de fils que de pères. Nous n'avons pu nous refuser à la demande de tant de citoyens dont la pétition est empreinte d'une grande sagesse & d'une profonde raison, de lui donner de la publicité, après avoir laissé de côté une grande quantité de réclamations particulières qui nous ont été adressées de toutes parts sur le même sujet.

CONVENTION NATIONALE.

Séance du 19 germinal.

Un membre demande que l'assemblée désigne le jour & l'heure où elle voudra entendre le procès-verbal de la séance des 12 & 13 germinal, dont la rédaction est achevée.

André Dumont demande que ce soit dans la séance d'aujourd'hui même, à deux heures, lorsque l'assemblée sera complète: il motive son opinion sur ce que la malveillance s'agite encore & cherche à opérer des mouvemens autour de Paris; il apprend à l'assemblée que, ce matin, Bourdon, de l'Oise, muni d'un passe-port, a été arrêté à la barrière par des gens qui prétendoient qu'il s'enfuyoit avec de l'argent. On veut, dit-il, avilir la représentation nationale; il est nécessaire que l'assemblée prenne, & sur-le-champ, des mesures rigoureuses: il faut de l'indulgence pour les hommes égarés, mais la plus rigide sévérité contre les coquins & les scélérats. — Applaudissemens. — La proposition de Dumont est adoptée.

Un membre fait lecture d'un projet de décret relatif aux secours à accorder aux communes.

André Dumont demande qu'on renvoie ce projet & l'examen du comité de salut public, & qu'on l'ajourne à primidi. — Adopté.

Anguis a donné lecture d'une déclaration de Bourdon, de l'Oise, au comité de sûreté générale, qui constate que ce matin, sortant de Paris par la porte Denis, pour aller (avant de partir pour sa mission de Saint-Domingue) voir sa mère à Compiègne, il a été arrêté à la barrière par une foule de femmes qui croient à la lanterne; c'est un faux, qui s'enfuit avec notre argent & qui nous fait mourir de faim: le cochon de la diligence même, où étoit Bourdon, a été le premier moteur du trouble. Le chef du poste de la Vilette après avoir vu le passe-port de Bourdon, a dit qu'il ne valoit rien parce qu'il étoit daté du 17; qu'il n'avoit pas lu le journal, & qu'il ne savoit pas si Bourdon n'étoit pas un des membres décrétés d'arrestation. Ce commandant de poste étoit un de ceux qui excitoit le plus la foule rassemblée; il a renvoyé Bourdon sous la garde de trois hommes au comité de sûreté générale. Le comité indigné de l'attention commise envers la représentation nationale dans la personne de Bourdon, a fait arrêter ce commandant, & a donné des ordres pour que le cochon le fût aussi.

Bourdon déclare qu'il n'est pas étonné de cette conduite, qu'il devoit s'y attendre, puisqu'il s'étoit montré si opposé aux traites dans la séance du 12 germinal. On nous annonce, dit-il, une seconde représentation pour primidi;

cela ne m'empêchera pas de faire mon devoir. J'invite tous les bons citoyens à se prononcer fortement demain dans leurs sections contre les buveurs de sang & les anarchistes. (Applaudissemens).

Larivière demande que les assemblées de section soient fixées désormais depuis dix heures jusqu'à deux.

Pénier demande qu'on n'admette jamais une députation de plus de 20 personnes.

Guyomar invite l'assemblée à ne jamais admettre de députation avant d'avoir vérifié ses pouvoirs.

Ces trois propositions ont été décrétées.

Le député la Haye, qu'on a accusé d'avoir pris parti parmi les chouans, écrit qu'il n'a pas à rougir de sa conduite, mais seulement à gémir de ses malheurs: il demande que sa conduite soit examinée. — Renvoyé aux comités du gouvernement.

Chazal propose de choisir 24 membres dans l'assemblée nationale, & de les charger de proposer & d'essayer le gouvernement constitutionnel, pour le remettre tout organisé à ceux qui seront choisis par les départemens pour former le conseil exécutif. — Renvoyé à la commission chargée de présenter les loix organiques de la constitution.

Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain. Ouvrage posthume de Condorcet. A Paris, chez Agasse, rue des Poitevins, n°. 18, 1 vol. in-8°. Prix, 8 liv.

On a consigné, il y a quelques mois, dans ce journal, plusieurs détails fideles sur la fin déplorable de ce philosophe, digne d'une meilleure destinée. Condorcet, pros crit au 2 juin 1792, mis hors de la loi, recueilli par l'humanité courageuse dans un asyle au sein de Paris, ne s'étoit point laissé abattre par ses peines ni troubler par ses dangers. Des jours si affreux furent pour lui des jours de loisir & d'étude; & il les employa à esquisser le tableau des progrès de l'esprit humain. Ce sujet l'occupoit dès long-tems; mais ce qu'il a rédigé dans sa retraite, n'est que l'analyse d'un grand ouvrage qu'il méditoit.

La nature de notre journal ne nous permet pas de faire connoître en détail le plan & l'exécution de cette esquisse. Nous nous contenterons de dire que C. considère d'abord les hommes dans cet état social où ils ne vivent que de la chasse; il les fait passer de l'état de pasteur à celui d'agriculteur, époque importante dans l'histoire de la société. Il examine ensuite l'influence qu'ont eue sur le sort du genre humain les grandes découvertes, telles que l'invention de l'écriture, celle de l'imprimerie, &c. Il retrace enfin la marche des sciences & des arts depuis les Grecs jusqu'à nos jours. Dans le cours de cette analyse rapide, on trouve des connaissances exactes & approfondies, un esprit étendu & pénétrant, un écrivain très-exercé, & sur-tout un philosophe ami des hommes & enthousiaste de la liberté.

Ce qui doit frapper en même tems & intéresser davantage dans cette production, c'est de voir un homme pros crit, séparé de tout ce qui lui est le plus cher, & menacé à chaque instant d'être livré, sans forme de justice, au glaive des bourreaux; calme & recueilli dans cette situation, oublier entièrement ses malheurs & ses périls pour reporter son esprit, vers les tems les plus anciens de l'histoire, & pour repaître son imagination des espérances les plus romanesques, sur la perfectibilité indéfinie de l'espece humaine.

N.

N.

Le B
Moulin
par an,
ges, atte
L'abonne

Le prin
tems à L
rendre à
La gar
tès-vive
de Hanov
bien, leu
On remar
des dispo
Après
de Benth
ville & l
renfort de
qu'il y eu
ils auroie
velles de
au 20 ma
Le capi
à Hamb
Doggersb
des équip
pour l'Ar
Il avoit,
L'armé
de ce me
plusieurs
point d'a
des trou
à s'y res

Ds

Parmi
n'a pu c
se trouve